

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 4 JANVIER 2022 à 15H30

Date de la convocation : 28 décembre 2021

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 4 janvier 2022 à 15h30, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

Membres du Bureau en exercice :

36

Membres du Bureau présents :

19

Membres du Bureau représentés :

5

Total votants :

24

Membres du Bureau présents :

Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Rachel BOURNIER, Sophie DELAIGUE, Philippe CAYRE, Jean-François DELAIRE, Philippe BLANCHOZ, Frédéric CHONIER, Pierre ROZE, Jean-Pierre DUBOST, Thomas BARNERIAS, Christiane SAMSON, Ghislaine DUBIEN, Éric CABROLIER, Didier ROMEUF, Serge THEALLIER, Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Martine MUNOZ.

Membres ayant donné pouvoir :

Olivier CHAMBON à Jean-Pierre DUBOST
Bernard VIGNAUD à Tony BERNARD
Bernard LORTON à Stéphane RODIER
Ludovic COMBE à Rachel BOURNIER
Jany BROUSSE à Ghislaine DUBIEN

Membres du Bureau excusés :

Jean-Éric GARRET, Daniel BERTHUCAT, Chantal CHASSANG, Michel COUPERIER, Michel GONIN, Caroline GUELON, Patrick SAUZEDDE, Georges LOPEZ, Serge FAYET, Daniel BALISONI, Didier CORNET, Sylvain HERMAN.

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

**SOLLICITATION DE FINANCEMENT LEADER POUR LE POSTE D'ANIMATEUR
DU CLUB D'ENTREPRISES DE THIERS DORE ET MONTAGNE**

Rapporteur : Stéphane RODIER, Vice-Président

L'industrie, secteur d'activité majeur de notre territoire, est aujourd'hui confrontée à de nombreux défis (attirer et recruter de nouvelles compétences et les jeunes générations, innover sous l'angle technologique et organisationnel ...).

L'ambition de l'intercommunalité Thiers Dore et Montagne est de conforter une industrie forte et attractive, de permettre aux futurs projets industriels de se développer sur le territoire et non plus dans les pays à bas coût. Il s'agit d'un objectif de reconquête industrielle à partir des entreprises existantes.

Pour relever ce défi, au regard des enjeux rapidement présentés ci-avant, il est indispensable d'animer une nouvelle gouvernance économique locale et de renforcer l'ingénierie de proximité au service des entreprises et des futurs salariés. C'est le rôle qui sera assigné au futur Club d'entreprises de TDM, en facilitant les projets collaboratifs avec les entreprises, mais aussi en mobilisant le monde académique et les acteurs publics sur les axes thématiques et transversaux du projet de territoire (emploi/formation/attractivité).

Il est proposé au Bureau Communautaire de solliciter une subvention au titre du LEADER pour les années 1 et 2.

Pour l'année 1, le plan de financement est le suivant :

Dépenses HT		Recettes HT	
Salaire	52 300 €	LEADER (80%)	48 116 €
Frais de structure	7 845 €	Autofinancement (20%)	12 029 €
TOTAL	60 145 €	TOTAL	60 145 €

Pour l'année 2, le plan de financement est le suivant :

Dépenses HT		Recettes HT	
Salaire	52 300 €	LEADER (80%)	48 116 €
Frais de structure	7 845 €	Autofinancement (20%)	12 029 €
TOTAL	60 145 €	TOTAL	60 145 €

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la sollicitation de subvention LEADER qui contribuera au recrutement d'un animateur de club d'entreprises ;
- **Autorise** le Président à solliciter la subvention correspondante et à signer tout document relatif à la présente décision ;
- **Approuve** le plan de financement présenté ci-dessus.

TOTAL VOTANTS : 24

Membres présents : 19

Membres représentés : 5

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 24

Pour : 24

Contre :

Abstentions :

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

